



SAINT-OUEN-SUR-SEINE



## QUARTIER ARAGO-PASTEUR-HUGO-ZOLA

### Compte rendu des échanges

#### Conseil de quartier Arago - Pasteur - Zola - Hugo

Jeudi 12 juin 2025

#### Élu.es :

- Michèle Coadic, déléguée au Dialogue citoyen,
- Florent Sevin, élu de quartier, délégué à la Gestion urbaine de proximité

#### Ordre du jour :

- ❖ Présentation des *Projets citoyens* travaillés avec le conseil de quartier et vote du projet lauréat
- ❖ Réaménagement de la place Martin Levasseur
- ❖ Aménagements sportifs
- ❖ Antenne jeunesse, 30 rue Emile Zola
- ❖ Aménagement coeur d'îlot impasse juif
- ❖ Questions diverses

Ce compte rendu est complémentaire du document de présentation, qui propose une synthèse des sujets à l'ordre du jour.

Le conseil municipal des enfants ayant eu un empêchement de dernière minute, la présentation n'a pu se tenir. Vous pouvez trouver l'essentiel des informations concernant cette instance dans le document de présentation.

Cette instance a réalisé des actions variées au cours de ces 2 dernières années comme: une collecte solidaire de jouets, la visite d'une épicerie solidaire afin de mieux en comprendre son fonctionnement, l'inauguration de la rue Docteur Socrates et du gymnase Alice Milliat, la participation à l'élaboration d'un menu de cantine servi le 22 juin 2023...

## **1. Présentation des projets citoyens travaillés avec le conseil de quartier et vote du projet lauréat**

*Michèle Coadic rappelle qu'un "nouveau cadre d'action a été proposé aux habitant.es pour expérimenter des « projets citoyens de quartiers » en 2025. Ceux-ci correspondent à des dépenses d'investissement, c'est-à-dire qu'ils constituent des projets durables, pérennes, d'intérêt public, ne relevant pas de l'événementiel et n'impliquant ni emploi ni mobilisation de personnels municipaux sur du long terme. C'est une première étape pour voir comment cela prend et imaginer une montée en puissance par la suite".*

Dans ce cadre, 15 000€ ont été attribués à chacun des six quartiers de Saint-Ouen.

Après la présentation des 3 projets imaginés en groupe de travail habitants, un vote à main levée a été réalisé.

Le résultat est le suivant :

- Projet jeux pour enfants 6-11 ans : 17 voix
- Signalétiques médiathèque Glarner : 18 voix
- Parking vélos scooter : sera réalisé par Plaine Commune suite au diagnostic en marchant du quartier Arago. Le projet a donc été retiré du vote.

Au regard du nombre de voix quasi-équivalent pour les 2 projets soumis au vote, nous allons proposer leur réalisation, sachant que la création d'une signalétique ne va pas utiliser l'ensemble des 15 000€ prévus.

## **2. Réaménagement de la placette Martin Levasseur**

La placette, bitumée auparavant, est aujourd'hui largement végétalisée, ce qui semble permettre la régulation des dépôts sauvages, autrefois nombreux.

La pousse de la végétation offrira un cadre réellement vert et arboré avec de l'ombre, soit *“un cadre apaisé, qui apporte une réponse aux dysfonctionnements signalés régulièrement”* souligne Florent Sevin.

*La poubelle de déchets alimentaires (dite point d'apport volontaire) est utilisée pour y jeter des emballages, plastiques, des sacs...*

Une poubelle classique sera ajoutée afin de pouvoir jeter tout type de déchets dans des conteneurs dédiés.

### **3. Aménagements sportifs**

La Ville propose aujourd'hui un complexe ouvert (basket, tennis) complètement rénové, coloré, inauguré le mercredi 18 juin sous le nom de *“terrains de jeux Muriel Flament”*. Des agrès de workout et une table de teqball suivront au cœur de la cité Arago, réalisés en 2026.

L'association *“Ca bouge grave”* proposera, d'ici la rentrée, une pratique encadrée pour les enfants-adolescents de 16h à 19h, du lundi au vendredi, avec des créneaux par tranche d'âge. L'adhésion à l'association pour bénéficier de cet encadrement sera très accessible pour faire bénéficier un maximum d'enfants du quartier.

Les lampadaires du terrain resteront allumés jusqu'à 21h ou 22h selon les saisons, afin de ne pas encourager la pratique tardive et empêcher les résidents de dormir.

A ce propos, les assises d'Arago ont insisté sur la question de l'éclairage, un plan lumière ayant été imaginé dans ce cadre.

Des candélabres restent assez dégradés dans le quartier, notamment dans le secteur Zola, ce qui maintient la pertinence de réaliser un diagnostic en marchant nocturne, avec cette question à prendre en compte pour l'occasion.

Michèle Coadic acte qu'une telle démarche *“sera proposée cet automne afin de bien répondre à ces enjeux légitimes de sécurité”*.

### **4. Antenne jeunesse, 30 Emile Zola**

Cette nouvelle antenne verra le jour d'ici la fin de l'année afin de proposer un local plus adapté aux besoins d'animation et d'ateliers éducatifs.

### **5. Aménagement coeur d'îlot impasse juif**

En 2025-2026, le collectif d'urbanistes-paysagistes Fromagence, en lien avec le collectif citoyen de l'Impasse juif, va proposer différents temps de concertation avec le quartier pour réfléchir à certaines transformations des parcelles de ce cœur d'îlot.

Un temps de présentation et d'échanges a été proposé dimanche 15 juin en pied d'immeuble au 25 rue Emile Zola dans le cadre de cette démarche d'agrandissement

du jardin.

Un diagnostic technique doit être réalisé sur le bâti des maisons environnantes de l'impasse, diagnostic qui a pris du retard pour des raisons d'accessibilité. Ce travail permettra d'orienter les décisions concernant l'avenir de ces bâtiments.

## **6. Questions diverses**

*-Mise à disposition d'une partie de l'école Zola maternelle annexe* auprès de la "Maison du Portugal pour tous" : cette association qui propose des activités de lien social a un bail précaire. Si d'autres parties de l'école sont inoccupées, il est impossible pour la Ville de mettre des salles à disposition, étant donné qu'aucune décision n'a été prise pour l'avenir de ces locaux. Les demandes de locaux doivent être faites à la Vie associative qui étudiera et traitera la demande. → [vie-associative@mairie-saint-ouen.fr](mailto:vie-associative@mairie-saint-ouen.fr)

*-Places parking PMR passage Elizabeth* : ces places, aujourd'hui non louées, ont été occupées sans redevance. Les voitures qui étaient garées ont été enlevées pour stationnement abusif.